



# Vol qualifié

Information à l'intention des propriétaires de commerces

{ *fiche info* }

## INTRODUCTION

Un vol qualifié a lieu lorsqu'un individu, durant un vol, **use de violence ou de menaces de violence, avec ou sans arme**. Cette infraction figure parmi les crimes violents les plus graves commis au Canada. Le vol qualifié est ainsi passible d'une peine maximale d'**emprisonnement à perpétuité**.

### DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Il survient environ **300** vols qualifiés annuellement à Québec.  
La moitié de ces vols surviennent dans des commerces, l'autre moitié sur des personnes.



#### QUELLES SONT LES CIBLES ?

Les dépanneurs,  
suivis des pharmacies  
et des stations services.

#### QUELLES SONT LES ARMES UTILISÉES ?

Dans les commerces,  
ce sont les couteaux,  
suivis des armes de poing.



#### QUELS SONT LES OBJETS VOLÉS ?

L'argent comptant,  
les cigarettes,  
les médicaments sous ordonnance.

## QUE FAIRE *avant ?*



ACCUEILLIR LES CLIENTS QUI RENTRENT EN LES REGARDANT DANS LES YEUX.  
LES ACCOMPAGNER DISCRÈTEMENT DANS LEUR VISITE DE VOTRE COMMERCE.



S'ASSURER QUE LES FENÊTRES SONT LIBRES ET QUE L'ON PEUT VOIR DANS LE COMMERCE.  
S'ASSURER QUE L'ÉCLAIRAGE EST ADÉQUAT TANT À L'INTÉRIEUR QU'À L'EXTÉRIEUR.



METTRE EN PLACE DES MESURES DE SÉCURITÉ (VERROUS À RETARDEMENT, SURVEILLANCE VIDÉO, BOUTON PANIQUE).  
INFORMER LES CLIENTS QU'ILS SONT FILMÉS.



INSTALLER UN COFFRE-FORT DANS UN ENDROIT SÉCURITAIRE ET À PROXIMITÉ DE LA CAISSE.  
FAIRE DES DÉPÔTS RÉGULIÈREMENT, HORS DE LA VUE DES CLIENTS.



ÉVITER QU'UN SEUL EMPLOYÉ SOIT EN FONCTION, SURTOUT LE SOIR ET LA NUIT ET LES INFORMER DES PROCÉDURES EN CAS DE VOL.

## Que faire

### PENDANT ?

#### RESTER CALME ET LEVER LES MAINS

Respirez et contrôlez votre peur.

#### NE PAS FAIRE PAS DE MOUVEMENTS SOUDAINS

Si vous pouvez et que cela ne présente aucun danger, activez le bouton panique.

#### COOPÉRER ET OBÉIR AUX ORDRES

Ne jouez pas les super héros. N'essayez pas de lui faire changer d'idée.

#### NE JAMAIS PRÉSUMER QU'UN VOLEUR N'EST PAS ARMÉ

Restez toujours sur vos gardes.

## Rappelez-vous ...

AUCUN BIEN, QUELLE QUE SOIT SA VALEUR  
NE JUSTIFIE QUE VOUS METTIEZ VOTRE VIE EN PÉRIL

## Portrait robot du suspect

Durant le vol, portez attention aux caractéristiques physiques du voleur, aux propos et à son élocution. Si vous êtes en mesure de le faire de façon sécuritaire, observez vers où le voleur se dirige lorsqu'il quitte les lieux. S'il quitte en voiture, notez le nombre d'occupants, le # de plaque, la marque, le modèle et la couleur du véhicule. Dès le départ du suspect et après avoir composé le 9-1-1, notez autant de détails que possible sur le suspect. Cela facilitera le travail des policiers et activera la procédure.



- |   |                                   |  |
|---|-----------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> ÂGE                | <input type="checkbox"/> CHAPEAU  | <input type="checkbox"/> CICATRICES/MARQUES            |
| <input type="checkbox"/> GRANDEUR           | <input type="checkbox"/> CRAVATE  | <input type="checkbox"/> TATOUAGES                     |
| <input type="checkbox"/> POIDS              | <input type="checkbox"/> LUNETTES | <input type="checkbox"/> TON DE VOIX, ACCENT           |
| <input type="checkbox"/> CHEVEUX            | <input type="checkbox"/> MANTEAU  | <input type="checkbox"/> VÉHICULE                      |
| <input type="checkbox"/> YEUX               | <input type="checkbox"/> PANTALON | <input type="checkbox"/> ARME                          |
| <input type="checkbox"/> COULEUR DE LA PEAU | <input type="checkbox"/> CHEMISE  | <input type="checkbox"/> TOUTE AUTRE INFORMATION UTILE |

## Que faire

1



NE PAS POURSUIVRE LE VOLEUR. VERROUILLER LA PORTE. NE LAISSER ENTRER NI SORTIR PERSONNE

2



COMPOSER LE 9-1-1. PENDANT QUE VOUS PARLEZ À L'OPÉRATRICE, DES VÉHICULES DE PATROUILLE SONT DÉJÀ EN DIRECTION

3



FAIRE SON POSSIBLE POUR PRÉSERVER TOUT INDICE MATÉRIEL. IDENTIFIER LES TÉMOINS MAIS NE PAS PARLER DE L'INCIDENT AVEC EUX

### APRÈS ?

#### Sources :

Le CONSEIL CANADIEN DU COMMERCE DE DÉTAIL et la BANQUE ROYALE DU CANADA (2008). *Autoévaluation de la sécurité dans le commerce de détail.*

*Programme pour les gens d'affaires : la prévention, un investissement sûr.* Élaboré avec la collaboration conjointe de : la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

THE AMERICAN CRIME PREVENTION INSTITUTE (2012) *The Law Enforcement Officer's Complete Crime Prevention Manual.* Gohen : American Crime Prevention Institute.